



Texte d'orientation assemblée générale 6 février 2010

Depuis 2005, le groupe local rédige et adopte un texte d'orientation qui s'efforce d'analyser la situation, donner une interprétation de celle-ci et dégager des axes d'actions et de développement pour accomplir le service auxquels nous consentons.

Pour assurer une continuité, les textes antérieurs sont annexés au présent texte.

2009 a encore été une année où le thème de l'immigration a pris une place importante dans la politique gouvernementale et dans le débat public.

Le maigre espoir de voir la politique d'immigration, conduite depuis 2003, s'infléchir vers un peu plus de considération humaine avec l'arrivée d'Eric Besson aux commandes du Ministère, a été laminé dès les premières semaines de prise de fonction de ce ministre.

Ainsi, le projet gouvernemental de l'immigration choisie a trouvé en sa personne un réalisateur dévoué.

Rappelons quelques faits marquants :

Janvier :

- Lapsus de M. Besson entre "invasion" et "immigration" africaine

Février :

- Maintien de la casse de la mission associative d'entraide dans les Centres de Rétention

Mars :

- Expulsion de 10 marocains qui étaient sur le chemin du retour au Maroc après un voyage.

Avril :

- Pénalisation de la solidarité et objectif chiffré d'arrestation d' « aidants »

Mai :

- Passage en force du ministre pour signer les marchés des missions en Centre de Rétention contre les préconisations du Tribunal Administratif
- Campagne de dénigrement contre la Cimade

Juin :

- projet de réforme de la juridiction administrative qui réduit les garanties de procédure pour les étrangers sans papiers en particulier.

Juillet :

- Les violences policières s'ajoutent à l'acharnement administratif pour M. KENNOUDI, ressortissant marocain.

Aout :

- Augmentation du nombre de familles placés en rétention

Septembre :

- Évacuation médiatique de la Jungle de Calais
- Devant les attaques faites au droit d'asile, le Conseil d'État rappelle le droit à l'hébergement des demandeurs d'asile dès leur arrivée.

Octobre :

- Le projet de loi de finance ne permet pas de répondre à la crise de l'accueil des demandeurs d'asile. Le gouvernement préfère construire des CRA que des CADA.
- La Cimade publie son 9^{ème} rapport sur les centres de rétention : coût d'une expulsion : 15 000€
- Lancement par le Ministère du débat "officiel" sur l'identité nationale.

Novembre

- 19 Afghans, évacués de la jungle de Calais, enfermés puis libérés du CRA de Nîmes, n'ont toujours pas accès à la demande d'asile.
- L'OFPRA décide d'ajouter à la liste des pays sûrs : la Serbie, l'Arménie et la Turquie alors que les taux d'accord en 2008 sont respectivement de 27%, 27% et 29 %.
- Après un simulacre de concertation, la Cimade et d'autres organisations écrivent au Ministre pour réagir à la circulaire censée protéger les associations contre le délit de solidarité. Pour les associations, le compte n'y est pas.
- La Cimade décide de ne pas participer au débat sur l'Identité Nationale organisé les Préfectures
- Influencé par une association d'extrême droite (ANVI), Besson trouve un nouveau terme pour suspecter les mariages mixtes : "les mariages gris"

Décembre

- 4 000 travailleurs sans-papiers sont en meeting pour soutenir leur grève qui dure depuis le 12 octobre
- Le Conseil d'État impose au Ministère de donner l'accès à la procédure normale de demande d'asile pour un Afghan.

1) Dissiper l'écran de fumée

Pour légitimer son action, le gouvernement déploie des trésors de manipulation et des arguments de fausse bonne foi.

Le projet gouvernemental pour l'immigration se résume à la formule de l'immigration choisie, ce qui sous-entend qu'il y a une immigration subie (du point de vue du pays d'arrivée). Cette politique, pilotée par un objectif chiffré d'expulsion, implique la mise en place de mesures susceptibles de choquer les principes humanistes partagés par une partie de l'opinion. Cette partie de l'opinion, protectrice des droits humains et de la dignité humaine, dénonce les dérives du gouvernement et tente d'organiser le sursaut de la conscience humaniste. Afin de limiter la portée de cette résistance et de conserver l'avantage culturel, le gouvernement avance des arguments dont la fonction est de fournir une légitimité « humaniste » à la politique menée en matière d'immigration.

"Faire respecter la loi"

Ainsi, la chasse aux sans-papiers est légitimée par un argument legaliste qui consiste à dire : « Le Peuple a souverainement élu des représentants qui appliquent le programme pour lequel ils ont reçu le suffrage populaire » ou encore « En France, il y a des lois, il faut faire respecter la loi, on ne peut tolérer le maintien sur le territoire d'individus qui n'ont pas demandé et/ou pas reçu l'autorisation d'y séjourner ». Cet argument occulte toute la complexité des situations humaines et obère le devoir de dignité et d'appui mutuel qu'une société démocratique doit à tout individu. Cet argument s'inscrit pleinement dans le processus d'industrialisation du traitement des étrangers, puisqu'en se satisfaisant uniquement de ce point de vue, la mécanisation aveugle est possible.

Il en est de même pour les citoyens engagés dans les associations qui aident les étrangers, la loi prévoit une peine pour aide au séjour irrégulier, le gouvernement veut utiliser cette

disposition pour décourager les volontés potentielles et réduire la portée de l'action de la société civile qui agit ici comme un contre-pouvoir.

"Sauver des vies"

La mise en place de moyens militaires et policiers aux frontières de l'Europe est légitimé par la dangerosité de la traversée : « Voyez tous ces morts sur les routes des migrations, il faut les empêcher de partir pour les empêcher de mourir ! » ou encore « Frontex a contribué à sauver 165 700 individus sur les routes de l'immigration clandestine ». Bel exemple de cynisme. Il ne faut pas faire de hautes études pour comprendre que pour endiguer un phénomène il faut s'attaquer aux causes qui lui donnent naissance et non aux conséquences que ce phénomène engendre. Or les causes des migrations sont essentiellement liées à des conditions de vie devenues insupportables et incompatibles avec la vie elle-même. Rappelons qu'en 2009, Frontex a été doté d'un budget de 88,7 millions d'euros.

"Lutter contre l'esclavage moderne"

Les mots ne sont pas assez durs pour désigner les passeurs. Le gouvernement nous présente son action comme étant une lutte contre l'esclavage moderne et le trafic d'êtres humains. L'idée qu'il tente ainsi de faire passer est que les migrations illégales sont le seul fait des réseaux mafieux. Ce serait ces réseaux qui inciteraient les migrants à partir au risque de leur vie. On s'attendrait alors à un peu de compassion, de solidarité et d'entraide avec les victimes. Mais non, les victimes sont enfermées et expulsées. Bien sûr il existe des passeurs et des réseaux mafieux, mais ceux-ci trouvent l'opportunité de leur commerce par la rareté des moyens légaux de circulation transnationale. Rappelons le encore une fois, ce ne sont pas les mafieux qui poussent les migrants à l'exil mais la misère et les violences. L'argument est absurde, mais il est avancé sans complexe.

Dans nos interventions publiques, il nous faudra dévoiler les intentions réelles du gouvernement et dénoncer les manipulations et autres faux arguments.

2) Œuvrer au sursaut de la conscience humaniste.

Notre combat n'est pas anti-gouvernemental. Il est avant tout humaniste. S'il nous mène à des actions critiques ou oppositionnelles vis à vis du gouvernement, c'est uniquement par nécessité. Nous sommes au service de la cause humaine. Nous dénoncerons, dans chacun de ces domaines, ce qui nous semble être des dérives, par rapport à l'idéal d'une société fraternelle et hospitalière.

Asile :

- crise de l'accompagnement social (aide financière, hébergement, transport, ...)
- suspicion de fraude et d'abus aux guichets des préfectures
- politique du chiffre et précarisation des officiers à l'OFPRA
- illégitimité de la liste des pays sûrs
- multiplication de la procédure prioritaire et atteinte à la procédure normale
- obstacles matériels (traduction, écrire en français, délais, ...)

Rétention / expulsion :

- conséquences systémiques néfastes de l'objectif d'expulsion (expédition et standardisation du traitement des demandes, iniquité des décisions administratives, pouvoir discrétionnaire, ...)
- augmentation du nombre de places en CRA, marqueur de la volonté politique
- danger de la transposition de la directive retour (rétention 18 mois, bannissement, ...)
- charter communautaire

Libertés et droits de la personne :

- atteinte au droit à l'éducation
- atteinte au droit de vivre en famille
- criminalisation de la solidarité envers les étrangers
- atteinte au droit de recours, de défense, d'équité dans les décisions administratives ou judiciaire
- suspicion généralisée

3) Une action continue

Alors que les programmes des années précédentes étaient orientés vers le développement, le programme 2010 qui vous ai proposé est orienté vers la **consolidation de l'existant**.

Pour divers raisons nous n'avons pas pu créer un poste salarié. Pour autant, nous nécessitons toujours un tel poste pour développer les actions créées, améliorer le fonctionnement et les moyens des permanences, augmenter notre visibilité et approfondir notre ancrage dans le tissu social du département.

Permanences d'aide

- consolidation de l'équipe
- retour sur la pratique
- accueil et formation des nouveaux bénévoles
- formation
- développement des permanences
- amélioration continu du fonctionnement et des moyens

Coopération associative :

- participation à RESF
- rôle "moteur" au réseau d'aide aux étrangers
- permanences délocalisées (Secours Catholique, Maison des Potes, ...)
- répondre aux sollicitations et les favoriser pour être un élément actif du tissu associatif et pour cultiver la reconnaissance de notre expertise en matière de politique d'immigration (exemple : conférence avec l'UNEF le 9 mars)
- maintien de l'aide logistique, financière et technique pour le Collectif des Amoureux au Ban
- favoriser les modes de fonctionnement démocratiques et respectueux dans les collectifs divers

Actions de sensibilisation :

- maintien du "café migrant" au café lecture Les Augustes (1 fois tous les 2 mois)
- ateliers contre les préjugés sur demande
- jeu parcours du migrant sur demande
- intervention en milieu scolaire sur demande
- maintien du passage à Rue Citoyenne (1 fois par mois) sur Radio Arverne
- maintien de la lettre mensuelle d'information en développant l'aspect éducation populaire
- rôle "moteur" pour l'organisation des Cercles de Silence
- maintien de la présence sur les réseaux sociaux internet pour le développement de notre champ d'influence et la diffusion d'outil (vidéo contre les préjugés)
- animation des listes de diffusion cimade63, fle, amoureux63, cerclesilence63, lemigrant
- organisation d'une conférence pour les 70 ans de la cimade
- participation à l'exposition au Chambon sur Lignon

Autres actions d'entraide :

- maintien et développement des cours de Français Langue Étrangère
- développement de l'activité visite en prison et du réseau de visiteurs
- construction d'un réseau d'entraide pour les étrangers (transport, accompagnement, ...)

ANNEXE 1

TEXTE d'ORIENTATION 2009

CHOISIR ou SUBIR

Un peu plus d'un an maintenant que Nicolas Sarkozy est président et que Brice Hortefeux est le chef du Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale.

Dans nos textes d'orientation précédents, en 2005, en 2006, en 2007 et en 2008 nous avons analysé et dénoncé :

- l'attaque en règle du droit des étrangers : droit à l'éducation, droit de vivre en famille, droit à la protection, droit à la santé, droit à un traitement digne et équitable, droit à l'information, ...
- la réduction de l'étranger à une ressource économique pour les besoins du marché et l'utilisation de la peur pour asservir, qui trahit une vision purement utilitariste de l'immigration,
- la suspicion généralisée en guise de politique de protection,
- la volonté illusoire de vouloir fermer les frontières et bloquer les flux migratoires en les criminalisant,
- la dégénérescence de la République dans la mesure où ce qui constitue ses fondements sont bafoués par le régime (séparation des pouvoirs, Liberté-Egalité-Fraternité, Etat de Droit, Droits de l'Homme)
- le projet politique de transformer notre régime en une démocratie autoritaire, développant l'arbitraire, diminuant les droits individuels, rendant les droits fondamentaux inaccessibles, minimisant les recours possibles et la justification des décisions administratives, choisissant la logique d'enfermement...

Que se trame-t-il derrière ces conséquences qui nous dénonçons? derrière les mots ? derrière l'écran médiatique et les gesticulations ?

C'est un vrai combat politique qui est mené, avec une logique, une vision du monde, une vision de l'Homme, une culture. Pour gagner dans les urnes, il faut gagner dans les têtes. Les idées doivent être propagées et partagées par une majorité. Il faut préparer les esprits aux étapes suivantes...

L'ex-Ministre de l'Intérieur devenu Président, avait commencé en pénétrant l'opinion avec la notion d'immigration subie et immigration choisie. Subir ou choisir, le piège est installé. Quel Homme libre voudrait subir plutôt que choisir ? Le ton était donné : arrêt de l'immigration "subie", celle du droit d'asile, celle du regroupement familiale, celle des mariages mixtes, celle des étrangers malades, bref toute celle qui concerne le droit des individus. Encouragement de l'immigration "choisie", celle du travail mais pas n'importe lequel, et sans régularisation des travailleurs déjà présents enfermés dans la clandestinité. Cette politique est déséquilibrée. La politique d'immigration d'un pays doit harmoniser deux droits fondamentaux :

- celui des individus à migrer
- celui des peuples à administrer ce qui se passe à l'intérieur de leurs frontières

La politique actuelle de notre pays nie le droit de l'individu pour ne servir que l'intérêt "suprême" de la Nation, reprenant au passage la thèse frontiste : "On choisit qui rentre dans notre maison, on ne laisse pas la porte ouverte".

Pour ceux qui ne croit pas à ce projet culturel de transformation des consciences, des valeurs, il suffit pour s'en convaincre, de se rappeler du terme employé par le Président : il propose une politique de civilisation. Le terme est pompeux mais il trahit une volonté réelle de changer les bases, de bousculer les socles, les façons de penser, les grilles de lecture, ...

Comment cela se traduit il aujourd'hui ?

Par la loi Hortefeux et par la création du Ministère de l'Immigration, de l'identité Nationale et du Co-développement. Ce dernier terme joue le rôle de l'intrus et sert à légitimer le honteux. Nous ne nous lancerons pas dans une énième analyse de ce ministère, les 8 historiens qui ont quitté la Cité de l'Histoire de l'Immigration pour protester contre l'intitulé et les compétences de ce ministère ont fait cette analyse avec pertinence. Nous rappellerons ici que l'existence même de ce ministère procède de ce projet culturel : faire de l'immigration une ressource isolée, docile et servile (et donc sans droit) pour notre système productif, au plus grand bénéfice du capitalisme.

Par le muselage de la société civile. L'année 2008 a été marquée par un nouvel affront au fonctionnement démocratique et à la préservation de l'équilibre social de notre pays. La Cimade s'est vue attaquée sur sa mission dans les Centres de Rétention Administratifs. Dans cette affaire, la mauvaise foi a côtoyé la perversité. Alors que la Cimade et d'autres organisations étaient en pourparlers avec le Ministère sur les modifications de la mission, le Ministre sort un appel d'offre qui ne respectait pas la parole donnée : la mission n'était plus nationale mais divisée en 8 lots géographiques, aucune compétence particulière n'était exigée et les rapports ou publications sur la mission devaient subir le contrôle et la censure du Ministère. Et pour faire passer la pilule, on présente la chose comme une réforme libérale : il faut que cette mission obéisse à la loi du marché et de la concurrence, il faut mettre un terme au "monopole" de la Cimade. L'argument est faux, pervers et déloyal. Faux car la Cimade ne se considère pas dans une logique de marché mais de service œcuménique et qu'elle est tout à fait prête à s'associer à d'autres pour assurer ce service. Pervers car il avance un argument trompeur pour cacher les véritables intentions : faire en sorte qu'il ne soit plus possible de réaliser un rapport d'observation global sur les Centres de Rétention, cacher la vérité. Déloyal car il détourne les déclarations de la Cimade, il ne tient pas compte des propositions et utilise le dialogue pour préparer des embuscades.

Pour finir la démonstration, les politiques publiques de ce ministère seront évaluées selon un seul critère. Ce n'est pas la réduction des erreurs administratives ou juridiques. Ce n'est pas la qualité des décisions de l'OFPPA. Ce n'est pas le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme ou de la Convention de Genève. Ce n'est pas non plus l'amélioration de l'intégration pour répondre au rapport de la Cour des Comptes de Novembre 2004 qui critique la politique d'intégration de la France depuis 1974. Non, le critère d'évaluation de ce ministère est le nombre de reconduite à la frontière. Et rien d'autre pour réguler les dérives que va engendrer ce critère. La politique du chiffre est annoncée de façon décomplexée, l'opinion est prête mais les résistances se lèvent.

Essayons nous à la politique-fiction : le nombre de clandestins et sans papier est évalué à 300 000 personnes. Pour expulser cette population en 5 ans, il faut tenir un rythme de 60 000 par an. Il faudra donc doubler les capacités actuelles de rétention (qui ont déjà doublé depuis 2003) ou même plus si la durée légale de rétention passe à 18 mois comme le prévoit la directive européenne dite "retour", dans ce cas il faudra multiplier par 20 le nombre de places en CRA.

60 000 par an, cela correspond à 170 personnes par jour. Si on considère qu'il faut 3 policiers pour un expulsé, il faut 680 places d'avion, soit 7 avions dédiés par jour. Un avion n'a en général qu'une destination, il faudra alors créer des centres de tri pour rassembler les retenus par nationalité... Voilà où mène la politique du chiffre, l'industrialisation du traitement des étrangers, la déshumanisation des pratiques administratives.

C'est pour ne pas en arriver là que nous faisons des permanences d'aide, des actions de sensibilisation, des visites en prison, des campagnes de soutien.

Notre société et les démocraties du monde permettront que cela n'arrive jamais, mais où est

la limite de l'acceptable? A partir de quand l'opinion décroche ?

Jusqu'à quand nous allons subir la politique du Président ?

Nous avons choisi de ne pas subir et d'agir pour que l'opinion choisisse nos propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie.

Notre combat culturel : le « vivre ensemble ».

Nous voulons en premier lieu un traitement équitable, digne et respectueux des demandeurs d'asile et des migrants :

le droit de se défendre, d'exposer tous ses arguments et de pouvoir jouir de tous les moyens nécessaires pour se défendre équitablement ;

le droit à une justice impartiale et indépendante du pouvoir exécutif ;

l'égalité de tous devant la loi et les sanctions

la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux.

Notre action se développe en 2 axes :

- l'aide directe aux migrants par les permanences. Cette aide permet aux droits d'être défendus et appliqués. Elle nous permet aussi de nous opposer juridiquement à ce qui nous semble injuste et humiliant.

- l'action de sensibilisation pour dénoncer aux yeux et aux oreilles de l'opinion publique les injustices et les humiliations auxquelles nous sommes témoins, pour organiser les résistances citoyennes et pour développer une vision fraternelle de l'immigration et de la société.

La Cimade a élaboré 75 propositions dans les 8 thèmes de la campagne. Ces propositions sont de plusieurs ordres. Il y a les propositions de principe, au long terme. Celles ci nous servent d'étoile pour fixer un cap, pour pouvoir toujours s'orienter. Il y a les propositions au moyen terme, c'est celle que nous savons accessibles mais qu'il faudra construire. Il faudra préparer les responsables politiques et les citoyens pour pouvoir un jour les voir se concrétiser. Et il y a les propositions que nous pouvons gagner aujourd'hui dans les échéances proches.

Ces propositions répondent aux objectifs suivants :

MIGRATIONS INTERNATIONALES

- Renforcer la protection internationale des migrants de remettre en cause la politique répressive des flux migratoires aux frontières de l'Europe.

- Ici et là-bas, renforcer les sociétés civiles et le co-développement

- Refonder le système des visas et améliorer la procédure d'attribution

DROIT D'ASILE

- Donner aux instruments internationaux de protection toute leur étendue

- Des conditions d'accès aux procédures respectant l'égalité et la dignité de tous

- Les conditions d'accueil doivent favoriser l'insertion, permettre un bon déroulement de la procédure et être équitables

VIE PRIVEE et FAMILIALE

- Garantir le droit à mener pleinement sa vie privée et familiale

STATUTS en FRANCE

- Faciliter l'accès à un statut stable pour les migrants

- Instaurer des procédures plus protectrices

TRAVAIL

- Lutter contre la précarité administrative et sociale des travailleurs étrangers

- Lutter contre les discriminations dans le travail

ACCUEIL et INSERTION

- Prendre en compte les spécificités du public étranger dans le dispositif d'accompagnement social

- Renforcer l'accès à la formation

- Réussir le vivre ensemble

- Lutter contre les discriminations

RETENTION et ELOIGNEMENT

- Réaffirmer que la vocation de la rétention administrative n'est pas de punir
- Respecter les droits fondamentaux et la dignité des personnes concernées par le renvoi forcé
- Garantir l'effectivité des droits

Cette campagne et ces propositions donnent à la Cimade une dimension plus importante. La Cimade devient ainsi force de propositions. Ce qui donne encore plus de poids et de légitimité à son travail quotidien dans les permanences et dans son rôle de témoin et de producteur d'informations libres et indépendantes dans le domaine de l'immigration.

Nous travaillerons à la diffusion de ces propositions tout au long des années à venir.

Pour que ça change.

ANNEXE 2

TEXTE d'ORIENTATION 2008

CHOISIR ou SUBIR

Ca y est... nous y sommes... L'ancien Ministre de l'Intérieur est devenu président de la République Française. Auteur de 2 lois sur l'immigration en 2003 et en 2006 et instigateur d'une troisième loi par son désormais ministre en 2007.

Dans nos textes d'orientation précédents, en 2005, en 2006 et en 2007 nous avons analysé et dénoncé :

- l'attaque en règle du droit des étrangers : droit à l'éducation, droit de vivre en famille, droit à la protection, droit à la santé, droit à un traitement digne et équitable, droit à l'information, ...
- la réduction de l'étranger à une ressource économique pour les besoins du marché et l'utilisation de la peur pour asservir, qui trahit une vision purement utilitariste de l'immigration,
- la suspicion généralisée en guise de politique de protection,
- la volonté illusoire de vouloir fermer les frontières et bloquer les flux migratoires en les criminalisant,
- la dégénérescence de la République dans la mesure où ce qui constitue ses fondements sont bafoués par le régime (séparation des pouvoirs, Liberté-Egalité-Fraternité, Etat de Droit, Droits de l'Homme)
- le projet politique de transformer notre régime en une démocratie autoritaire, développant l'arbitraire, diminuant les droits individuels, rendant les droits fondamentaux inaccessibles, minimisant les recours possibles et la justification des décisions administratives, choisissant la logique d'enfermement...

Tout cela était-il seulement pour capter l'électorat Frontiste ? Tout cela allait-il s'effondrer ou s'adoucir une fois la Fonction Suprême atteinte ?

Non, c'est un vrai combat politique qui est mené, avec une logique, une vision du monde, une vision de l'Homme, une culture. Pour gagner dans les urnes, il faut gagner dans les têtes. Les idées doivent être propagées et partagées par une majorité. Il faut préparer les esprits aux étapes suivantes...

Le Ministre de l'Intérieur avait commencé en pénétrant l'opinion avec la notion d'immigration subie et immigration choisie. Subir ou choisir, le piège est installé. Quel Homme libre voudrait subir plutôt que choisir ? Le ton était donné : arrêt de l'immigration "subie", celle du droit d'asile, celle du regroupement familial, celle des mariages mixtes, celle des étrangers malades, bref toute celle qui concerne le droit des individus. Encouragement de l'immigration "choisie", celle du travail mais pas n'importe lequel, et sans régularisation des travailleurs déjà présents enfermés dans la clandestinité. Cette politique est déséquilibrée. La politique d'immigration d'un pays doit harmoniser deux droits fondamentaux :

- celui des individus à migrer
- celui des peuples à administrer ce qui se passe à l'intérieur de leurs frontières

La politique actuelle de notre pays nie le droit de l'individu pour ne servir que l'intérêt "suprême" de la Nation, reprenant au passage la thèse frontiste : "On choisit qui rentre dans notre maison, on ne laisse pas la porte ouverte".

Pour ceux qui ne croient pas à ce projet culturel de transformation des consciences, des

valeurs, il suffit pour s'en convaincre, de se rappeler du terme employé par le Président : il propose une politique de civilisation. Le terme est pompeux mais il trahit une volonté réelle de changer les bases, de bousculer les socles, les façons de penser, les grilles de lecture, ...

Comment celà se traduit il aujourd'hui ?

Par la loi Hortefeux et par la création du Ministère de l'Immigration, de l'identité Nationale et du Co-développement. Ce dernier terme joue le rôle de l'intrus et sert à légitimer le honteux. Nous ne nous lancerons pas dans une énième analyse de ce ministère, les 8 historiens qui ont quitté la Cité de l'Histoire de l'Immigration pour protester contre l'intitulé et les compétences de ce ministère ont fait cette analyse avec pertinence. Nous rappellerons ici que l'existence même de ce ministère procède de ce projet culturel : faire de l'immigration une ressource isolée, docile et servile (et donc sans droit) pour notre système productif, au plus grand bénéfice du capitalisme.

Pour finir la démonstration, les politiques publiques de ce ministère seront évaluées selon un seul critère. Ce n'est pas la réduction des erreurs administratives ou juridiques. Ce n'est pas la qualité des décisions de l'OFPRA. Ce n'est pas le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme ou de la Convention de Genève. Ce n'est pas non plus l'amélioration de l'Intégration pour répondre au rapport de la Cour des Comptes de Novembre 2004 qui critique la politique d'intégration de la France depuis 1974. Non, le critère d'évaluation de ce ministère est le nombre de reconduite à la frontière. Et rien d'autre pour réguler les dérives que va engendrer ce critère. La politique du chiffre est annoncée de façon décomplexée, l'opinion est prête mais les résistances se lèvent.

Essayons nous à la politique-fiction : le nombre de clandestins et sans papier est évalué à 300 000 personnes. Pour expulser cette population en 5 ans, il faut tenir un rythme de 60 000 par an. Il faudra donc doubler les capacités actuelles de rétention (qui ont déjà doublé depuis 2003) ou même plus si la durée légale de rétention passe à 18 mois comme le prévoit la directive européenne dite "retour", dans ce cas il faudra multiplier par 20 le nombre de places en CRA.

60 000 par an, celà correspond à 170 personnes par jour. Si on considère qu'il faut 3 policiers pour un expulsé, il faut 680 places d'avion, soit 7 avions dédiés par jour. Un avion n'a en général qu'une destination, il faudra alors créer des centres de tri pour rassembler les retenus par nationalité... Voilà où mène la politique du chiffre, l'industrialisation du traitement des étrangers, la déshumanisation des pratiques administratives.

C'est pour ne pas en arriver là que nous faisons des permanences d'aide, des actions de sensibilisation, des visites en prison, des campagnes de soutien.

Notre société et les démocraties du monde permettront que celà n'arrive jamais, mais où est la limite de l'acceptable? A partir de quand l'opinion décroche ?

Jusqu'à quand nous allons subir la politique du Président ?

Nous avons choisi de ne pas subir et d'agir pour que l'opinion choisisse nos propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie.

Notre combat culturel : le « vivre ensemble ».

Nous voulons en premier lieu un traitement équitable, digne et respectueux des demandeurs d'asile et des migrants :

- le droit de se défendre, d'exposer tous ses arguments et de pouvoir jouir de tous les moyens nécessaires pour se défendre équitablement ;
- le droit à une justice impartiale et indépendante du pouvoir exécutif ;
- l'égalité de tous devant la loi et les sanctions
- la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux.

Notre action se développe en 2 axes :

- l'aide directe aux migrants par les permanences. Cette aide permet aux droits d'être défendus et appliqués. Elle nous permet aussi de nous opposer juridiquement à ce qui nous semble injuste et humiliant.
- l'action de sensibilisation pour dénoncer aux yeux et aux oreilles de l'opinion publique les injustices et les humiliations auxquelles nous sommes témoins, pour organiser les résistances citoyennes et pour développer une vision fraternelle de l'immigration et de la société.

La Cimade a élaboré 75 propositions dans les 8 thèmes de la campagne. Ces propositions sont de plusieurs ordres. Il y a les propositions de principe, au long terme. Celles ci nous servent d'étoile pour fixer un cap, pour pouvoir toujours s'orienter. Il y a les propositions au moyen terme, c'est celle que nous savons accessibles mais qu'il faudra construire. Il faudra préparer les responsables politiques et les citoyens pour pouvoir un jour les voir se concrétiser. Et il y a les propositions que nous pouvons gagner aujourd'hui dans les échéances proches.

Ces propositions répondent aux objectifs suivants :

MIGRATIONS INTERNATIONALES

- Renforcer la protection internationale des migrants de remettre en cause la politique répressive des flux migratoires aux frontières de l'Europe.
- Ici et là-bas, renforcer les sociétés civiles et le co-développement
- Refonder le système des visas et améliorer la procédure d'attribution

DROIT d'ASILE

- Donner aux instruments internationaux de protection toute leur étendue
- Des conditions d'accès aux procédures respectant l'égalité et la dignité de tous
- Les conditions d'accueil doivent favoriser l'insertion, permettre un bon déroulement de la procédure et être équitables

VIE PRIVEE et FAMILIALE

- Garantir le droit à mener pleinement sa vie privée et familiale

STATUTS en FRANCE

- Faciliter l'accès à un statut stable pour les migrants
- Instaurer des procédures plus protectrices

TRAVAIL

- Lutter contre la précarité administrative et sociale des travailleurs étrangers
- Lutter contre les discriminations dans le travail

ACCUEIL et INSERTION

- Prendre en compte les spécificités du public étranger dans le dispositif d'accompagnement social
- Renforcer l'accès à la formation
- Réussir le vivre ensemble
- Lutter contre les discriminations

RETENTION et ELOIGNEMENT

- Réaffirmer que la vocation de la rétention administrative n'est pas de punir
- Respecter les droits fondamentaux et la dignité des personnes concernées par le renvoi forcé
- Garantir l'effectivité des droits

Cette campagne et ces propositions donnent à la Cimade une dimension plus importante. Nous les mettront en oeuvre tout au long de l'année 2008.

Maîtriser les flux migratoire ou transformer la société

Malheureusement, comme dans nos textes d'orientation de 2005 et 2006, nous reprenons cette année l'analyse selon laquelle les politiques européennes et nationales ont une vision purement utilitariste de l'immigration. Elles ne veulent pas voir et considérer les réalités et les humiliations vécues par les migrants. Les Etats européens se dédouanent des obligations et devoirs inscrits dans les textes internationaux tels la convention de Genève. Nous ne pouvons que dénoncer encore le fait que ces politiques jettent la suspicion sur l'étranger, entraînent une criminalisation du fait migratoire et une confusion entre immigré, migrant et réfugié.

Et encore aujourd'hui, nous assistons à la poursuite de ces politiques, à l'extension de leur champ d'application et à la lente transformation de notre société.

La réforme du CESEDA et la circulaire "Sarkozy" ont fortement marqué l'année 2006. On peut y rajouter d'autres phénomènes inquiétants comme la circulaire du 21/02/06 sur les interpellations et la circulaire sur le fichier ELOI...

La réforme du CESEDA a instauré la précarité comme principe de traitement des étrangers : précarité des statuts, précarité de la vie de famille, précarité professionnelle, précarité des droits... Le voile est un peu plus tombé avec le concept d'immigration choisie pleinement assumé comme objectif politique. Nous analysons alors que ce projet de réforme pouvait être résumé ainsi : "La peur pour asservir".

La circulaire "Sarkozy" a été l'exemple de la défiance qu'il faut porter à ce système. Il avance sous des atours d'équité et de justice et pratique la plus sordide politique des quotas. La circulaire prévoyait une liste de critères pour les parents d'enfants scolarisés afin qu'ils soient régularisés. Si tôt la circulaire publiée, le quota de parents à régulariser circulait déjà de préfecture en préfecture...

Chaque année la République dégénère un peu plus, dans le sens où ses principes fondamentaux ne sont plus respectés dans les réponses que ses représentants apportent aux réalités auxquelles elle est confrontée. La République s'éloigne de la séparation des pouvoirs, de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de l'Etat de droit, de sa devise Liberté-Egalité-Fraternité.

Les droits fondamentaux existent, mais les conditions à remplir pour pouvoir y avoir accès sont devenus insurmontables pour de plus en plus de migrants. Ces droits sont vidés de toute réalité, de toute application concrète. Parmi ceux-ci : le droit de vivre en famille, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à la protection, le droit de quitter et de retrouver son pays... (voir DUDH www.un.org/french/aboutun/dudh.htm)

Les lois, en général, se complexifient, se multiplient, se contredisent... Elles sont faites et défendues de plus en plus par des techniciens de la haute fonction publique. Elles doivent être l'application nationale de directives supranationales qui elles-mêmes doivent faire respecter des accords internationaux. Si ces accords internationaux portaient sur une amélioration sociale et intellectuelle de la condition humaine, nous ne nous en plaidrions pas ! Si ces accords internationaux étaient conformes à la convention sur les travailleurs migrants, notre espoir serait en accord avec la dynamique du monde. Mais ce n'est malheureusement pas le cas. Les accords internationaux sont des accords économiques pour satisfaire la libre concurrence et la loi du marché. La loi n'est plus, comme le souhaitaient les rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 (article 6), l'expression de la volonté générale.

Cette nouvelle inspiration, ce nouvel "Esprit des lois" gagne du terrain, modifie les rapports de pouvoir, transforme nos lois construites dans l'esprit de 1789. En 2006, nous évoquons un cycle infernal qui allait de la culture de la peur à la réduction des libertés.

Ce système sert un projet politique visant au remplacement des libertés individuelles par les libertés du marché et la transformation de la démocratie en une nouvelle forme autoritaire.

La complexification et la multiplication des lois procède de la même volonté. Ce nouvel "esprit des lois" implique de considérer l'Etat comme une entreprise et non comme une communauté de destins libres, égaux et fraternels.

Comme une entreprise, l'Etat doit gérer ses flux et en particulier ses flux migratoires. La gestion des flux entre dans la recherche d'une plus grande optimisation pour une meilleure efficacité de l'entreprise Etat. Cette logique, même s'il a des vertus quand elle gère des intérêts particuliers, devient un vice quand elle est seule gouvernante de l'intérêt collectif. La raison du marché devient la raison d'Etat. Les valeurs de Bien et du Mal ne sont plus centrées sur l'Humain mais sur l'efficacité d'un système tournant pour lui-même. Voilà où se trouve la justification de réformes telles que celle du CESEDA et de "l'absolue" nécessité de maîtriser les flux migratoires. Tout ceci procède d'une vision du monde, d'une vision de l'humain, d'une de la société, de ce que l'on appelle une culture.

Nous sommes de fait engagés dans un combat culturel et politique : celui de la place de l'étranger en particulier et globalement celui d'une société inspirée par la déclaration universelle des droits de l'Homme et la fraternité.

Le combat culturel est l'affrontement des conceptions et des idées. Il est le rapport de force entre des visions du Monde et de l'Humanité différentes et opposées. C'est une présence active pour faire évoluer les mentalités, les comportements et l'organisation politique et sociale.

Aujourd'hui nos adversaires font pénétrer l'idée que l'immigration est une menace, que les flux doivent être maîtrisés, que nous devons choisir l'immigration plutôt que de la subir, qu'il est nécessaire de réduire les droits et expulser, qu'il faut se protéger contre les faux-réfugiés profiteurs.

Nous savons ce qui se cache derrière ces idées qui s'imposent comme logique "naturelle": arbitraire de la police et des préfets ; complexification des lois pour multiplier les expulsions, pour grossir les statistiques et alimenter l'argument de l'existence d'une surreprésentation de faux-réfugiés ; non-respect de la dignité humaine, intimidation, rétention indécente, industrialisation des pratiques administratives...

Derrière cette soi-disante logique de bon sens gestionnaire se cache la volonté politique de transformer notre Démocratie Républicaine en régime autoritaire.

Nous devons nous inscrire dans un combat culturel pour promouvoir nos principes, valeurs et idéaux et leurs donner une existence, une réalité.

A nous de nous organiser, nous structurer et nous développer pour enrayer la machine quand elle porte atteinte à la dignité humaine et aux principes républicains, diffuser notre vision du migrant, mettre en perspective ce que peut être une société fraternelle ou du moins une politique d'immigration humaniste et fraternelle.

Tout au long de l'année 2006, la Cimade a élaboré une campagne qu'elle a lancée en octobre. Le groupe local y a participé à la hauteur de ses moyens. Cette campagne s'intitule "ASSEZ D'HUMILIATION, les migrants sont notre monde" et porte sur 8 thèmes :

- La Politique des Visas ou l'impossibilité de la voie légale
- Les migrations internationales
- La précarité des statuts ou la précarité instituée en statut
- La lente disparition du Droit d'Asile
- Politique d'accueil et insertion : des moyens sommaires et des exigences accrues
- Du travail irrégulier à l'immigration choisie
- Vie privée et Familiale : des lois de désintégration
- Rétention et Eloignement, les effets dévastateurs de la politique du chiffre.

Cette campagne, que nous appelions de nos vœux à notre dernière AG, portera la culture d'hospitalité, d'humanisme et de fraternité que nous voulons promouvoir dans cette société.

Notre combat culturel : le « vivre ensemble ».

Nous voulons en premier lieu un traitement équitable, digne et respectueux des demandeurs d'asile et des migrants :

le droit de se défendre, d'exposer tous ses arguments et de pouvoir jouir de tous les moyens nécessaires pour se défendre équitablement ;

le droit à une justice impartiale et indépendante du pouvoir exécutif ;

l'égalité de tous devant la loi et les sanctions

la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux.

Notre action se développe en 2 axes :

- l'aide directe aux migrants par les permanences. Cette aide permet aux droits d'être défendus et appliqués. Elle nous permet aussi de nous opposer juridiquement à ce qui nous semble injuste et humiliant.

- l'action de sensibilisation pour dénoncer aux yeux et aux oreilles de l'opinion publique les injustices et les humiliations auxquelles nous sommes témoins, pour organiser les résistances citoyennes et pour développer une vision fraternelle de l'immigration et de la société.

La Cimade a élaboré 75 propositions dans les 8 thèmes de la campagne. Ces propositions sont de plusieurs ordres. Il y a les propositions de principe, au long terme. Celles ci nous servent d'étoile pour fixer un cap, pour pouvoir toujours s'orienter. Il y a les propositions au moyen terme, c'est celle que nous savons accessibles mais qu'il faudra construire. Il faudra préparer les responsables politiques et les citoyens pour pouvoir un jour les voir se concrétiser. Et il y a les propositions que nous pouvons gagner aujourd'hui dans les échéances proches.

Ces propositions répondent aux objectifs suivants :

MIGRATIONS INTERNATIONALES

- Renforcer la protection internationale des migrants de remettre en cause la politique répressive des flux migratoires aux frontières de l'Europe.

- Ici et là-bas, renforcer les sociétés civiles et le co-développement

- Refonder le système des visas et améliorer la procédure d'attribution

DROIT D'ASILE

- Donner aux instruments internationaux de protection toute leur étendue

- Des conditions d'accès aux procédures respectant l'égalité et la dignité de tous

- Les conditions d'accueil doivent favoriser l'insertion, permettre un bon déroulement de la procédure et être équitables

VIE PRIVEE et FAMILIALE

- Garantir le droit à mener pleinement sa vie privée et familiale

STATUTS en FRANCE

- Faciliter l'accès à un statut stable pour les migrants

- Instaurer des procédures plus protectrices

TRAVAIL

- Lutter contre la précarité administrative et sociale des travailleurs étrangers

- Lutter contre les discriminations dans le travail

ACCUEIL et INSERTION

- Prendre en compte les spécificités du public étranger dans le dispositif d'accompagnement social

- Renforcer l'accès à la formation

- Réussir le vivre ensemble

- Lutter contre les discriminations

RETENTION et ELOIGNEMENT

- Réaffirmer que la vocation de la rétention administrative n'est pas de punir

- Respecter les droits fondamentaux et la dignité des personnes concernées par le renvoi forcé

-Garantir l'effectivité des droits

Cette campagne et ces propositions donnent à la Cimade une dimension plus importante. Nous les mettront en oeuvre tout au long de l'année 2007.

Derrière la logique utilitariste de l'immigration, un projet politique inacceptable

En 2005, nous avons déjà fait notre analyse qui consiste à décrypter les politiques européennes et nationales comme ayant une vision purement utilitariste de l'immigration et essayant de se dédouaner des obligations et devoirs inscrits dans les textes internationaux tels la convention de Genève. Nous dénonçons déjà le fait que ces politiques jettent la suspicion sur l'étranger, entraînent une criminalisation du fait migratoire et une confusion entre immigré, migrant et réfugié.

Aujourd'hui nous assistons à la poursuite de ces politiques, à l'extension de leur champ d'application et à la lente transformation de notre société.

Le projet politique qui alimente et que sert les politiques concernant l'immigration se dévoile petit à petit. Il n'est pas seulement la mise au service de la société au profit de la loi du marché et la mise hors service des actes civilisateurs fondés sur les droits humains. Il est aussi la confiscation lente et progressive des droits, des libertés par l'instauration d'une démocratie autoritaire et sécuritaire. Le cycle est infernal : instauration d'une peur collective, élévation au rang d'évidence de la réponse sécuritaire, réduction des droits et des libertés, mise sous contrôle progressive de la population, exacerbation des rapports de force sociaux, explosion en crise, répression, état de siège, légitimisation de la peur, légitimisation de la logique sécuritaire, réduction des droits et des libertés, etc ...

Ce projet politique sous-jacent en application est le remplacement des libertés individuelles par les libertés du marché et la transformation de la démocratie en une nouvelle forme autoritaire. Un nouveau type d'Empire est en marche ...

Nous sommes engagés dans un combat culturel et politique : celui de la place de l'étranger en particulier et globalement celui de la société à construire.

Le combat culturel est l'affrontement des conceptions et des idées. Il peut émanciper ou manipuler. Il prépare les consciences, aplanit le terrain pour l'application de politique. Dès que l'opinion publique s'est laissée pénétrer par une idée, l'action politique vient concrétiser le terrain conquis dans les consciences par une réforme. Cette méthode est particulièrement bien adaptée à notre société : faire partager une idée, une logique par l'opinion publique, l'élever en évidence « naturelle », profiter de cette légitimisation pour transformer la société. Aujourd'hui nos adversaires font pénétrer l'idée que l'immigration est une menace, que les flux doivent être maîtrisés, que nous devons choisir l'immigration plutôt que de la subir, qu'il est nécessaire de réduire les droits et expulser, qu'il faut se protéger contre les faux-réfugiés profiteurs.

Nous savons ce qui se cache derrière ces idées qui s'imposent comme logique : arbitraire de la police et des préfets ; complexification des lois pour multiplier les expulsions, pour grossir les statistiques et alimenter l'argument de l'existence d'une surreprésentation de faux-réfugiés ; non-respect de la dignité humaine, intimidation, rétention indécente, industrialisation des pratiques administratives... Il y a surtout une routine liberticide aux profits de sombres intérêts : imposer culturellement le contrôle des flux, durcissement des lois (donc son corollaire : recul des droits), expulsions facilitées, utilisation des statistiques des résultats pour justifier le bien-fondé de la politique engagée par rapport à une réalité alors qu'ils sont générés par la complexification du système qui précarise les migrants. Ainsi cette politique s'auto-justifie et s'auto-alimente, grignotant petit à petit tous les droits.

Derrière cette soi-disante logique de bon sens gestionnaire se cache la volonté politique de transformer notre Démocratie Républicaine en régime populiste.

Nous devons prendre la mesure de ce combat, ses enjeux, ses champs d'application et ses promesses. C'est de la défense et de la promotion de nos principes, valeurs et idéaux dont il s'agit. Nous devons nous inscrire dans ce combat culturel, pour ne pas laisser le champ libre à nos adversaires, pour la concrétisation politique de ce que nous croyons juste et bon.

A nous de nous organiser, nous structurer et nous développer pour enrayer la machine quand elle porte atteinte à la dignité humaine et aux principes républicains, diffuser notre vision du migrant, mettre en perspective ce que peut être une société fraternelle ou du moins une politique d'immigration fraternelle.

Notre combat culturel : le « vivre ensemble ».

Nous voulons en premier lieu un traitement équitable, digne et respectueux des demandeurs d'asile et ce dans le respect de l'Idéal de Justice :

- le droit de se défendre, d'exposer tous ses arguments et de pouvoir jouir de tous les moyens nécessaires pour se défendre équitablement ;
- le droit à une justice impartiale et indépendante du pouvoir exécutif ;
- l'égalité de tous devant la loi et les sanctions.

En ce sens, la machine administrative doit être conçue pour être la garantie républicaine pour tout humain d'accès à ses droits et liberté et d'égalité de traitement.

Nous devons nous prononcer sur ce qui doit changer dans les procédures administratives et réglementaires : allongement des délais, suppression de condition d'accès, etc ...

Pour pouvoir donner une force à ces propositions politiques, nous devons libérer notre société de sa peur de l'étranger et oeuvrer pour une vision fraternelle de celui-ci. C'est pourquoi il nous faudra continuer et multiplier nos interventions publiques pour expliquer que le migrant n'est pas une menace mais une chance.

Une chance pour lui-même car il pourra espérer avoir une vie meilleure, protégée et maîtrisée.

Une chance pour le pays qui accueille car les civilisations évoluent, perdurent et s'enrichissent par les échanges et par leur perméabilité culturelle.

Une chance pour ceux qui restent car les migrants sont une force majeure de développement en envoyant une partie de leurs revenus dans leurs familles.

Enfin, nous devons reposer le débat de la place de l'étranger dans notre société et remettre en question les principes qu'ont prévalu jusqu'à présent :

l'assimilation : elle revient à nier l'identité de l'Autre, l'Autre doit se fondre, se transformer, s'abandonner. Il y a derrière, une idée de hiérarchie des cultures et une hermétisation de la société.

l'intégration : elle pose déjà le principe d'un milieu et de gens extérieurs qui veulent y rentrer. C'est la politique des zones franches ; des discriminations positives pour atténuer une injustice structurelle. Elle est parfois l'argument, malgré elle, du rejet de l'étranger invoquant l'incompatibilité culturelle interdisant l'intégration.

L'enjeu est celui du vivre ensemble, du vivre en société. C'est ce pari là qu'il faut gagner. C'est donc de socialisation qu'il faut parler, en tant que processus d'apprentissage de l'intérêt collectif, de participation à la vie collective et d'élargissement des domaines de gestion démocratique et participative. La socialisation est à concevoir comme un facteur d'émancipation pour l'individu et de démocratisation pour la société.

En ce sens, le vote des immigrés aux élections locales s'inscrit dans cette dynamique puisque c'est la reconnaissance et le respect du fait qu'ils participent par leur travail et activité à la marche de la société. Ils sont ainsi reconnus comme membre de cette société.

La socialisation pose comme principe de base qu'un individu participe à une société du fait de sa présence dans celle-ci et non du fait de sa similitude ou compatibilité avec la société qui l'accueille.

Ce qui est revendiqué est l'égalité des droits et non le règne des régimes d'exception.

Devant les attaques subies par le droit d'asile nous nous sommes engagés avec d'autres associations pour mettre en place une coordination régionale ayant pour objectif de mener le combat culturel et politique. Notre organisation doit poursuivre cette réflexion et être un moteur de cette coordination pour donner du poids dans l'opinion à ce que nous défendons.

Notre programme pour 2006 doit nous permettre de développer notre spécificité, de proposer notre approche de ce combat et de nous faire reconnaître comme référent dans ce domaine.

ANNEXE 5

TEXTE d'ORIENTATION 2005

I. Une vision de la situation ...

Nous avons pu constater au cours de notre activité et de nos campagnes que l'accueil et la place du migrant dans nos sociétés ne sont pas un long fleuve tranquille.

Les offensives du Royaume Uni, de l'Allemagne et de l'Italie pour repousser le traitement des demandes d'asile hors des frontières de l'Europe a, certes, été contenu mais reste vivace dans le débat actuel d'une politique commune européenne en matière de droit d'asile et d'immigration. Même si la France et l'Espagne s'opposent à ce projet qui a incité la désapprobation de l'ONU, ces mêmes pays n'ont pas pour autant une logique alternative quant aux politiques menées en terme d'immigration et d'asile.

Dans leur lutte contre l'immigration clandestine et leurs politique de maîtrise des flux migratoires, ces gouvernements, et en particulier celui de la France, jettent la suspicion sur l'étranger, entraînant une confusion entre immigré, migrant et réfugié et la criminalisation du fait migratoire.

Notre mouvement a édité une brochure où est exposé notre bilan après un an d'application de la loi Sarkozy de novembre 2003. il en ressort « une déshumanisation croissante des pratiques » et « une perte progressive du souci de la protection des personnes ».

La Cour des Comptes, dans un rapport publié le 23/11/2004, épingle la politique française d'immigration et d'intégration menée depuis les 30 dernières années soulignée d'ailleurs comme une absence de politique. Ce rapport rend responsable, directement ou indirectement des situations indignes, des tensions sociales ou raciales, ces dispositions qui se soucient plus de maîtriser les flux migratoires que de mener une véritable politique d'accueil et d'aide à l'intégration des populations immigrées.

Notre pays a un vrai problème quant à son rapport à l'étranger. Notre combat nécessite alors un prolongement politique pour transformer l'accueil et la place de l'étranger en France et en Europe.

La commission européenne édite un livre vert pour recueillir les positions et revendications de la société civile en matière d'immigration dans le but d'unifier les politiques des membres de l'UE en 2010.

Il y a là une opportunité, peut-être maigre, peut-être insuffisante, mais réelle pour que notre mouvement alerte et propose. Nous devons nous saisir de ce débat et porter nos convictions car les avancées de tous les adeptes de la méfiance et de la peur seront faites de nos reculs. Nous devons intensifier nos interventions dans le débat démocratique pour être la voix des sans voix, pour sortir les consciences de la peur qui mène à la haine et à la déshumanisation, pour être les gardiens et promoteurs des textes internationaux définissant les droits fondamentaux qui font avancer l'Humanité.

II. Des principes fondateurs ...

Tel est le rôle de notre mouvement. C'est inscrit à l'article 1 de nos statuts. C'est bien ce qui nous rassemble et qui marque notre différence, notre particularité. Il est bon, dans ce moment privilégié où nous nous donnons une orientation pour l'année à venir, de revisiter nos fondamentaux :

« La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec ceux qui souffrent, qui sont opprimés et exploités et d'assurer leur défense, quelles que soient leur nationalité, leur position politique ou religieuse. [...] La Cimade est une forme du service que les églises veulent rendre aux hommes au nom de l'Évangile libérateur. [...] La Cimade rassemble des personnes d'horizons nationaux, confessionnels, philosophiques et politiques divers, engagées dans ce service. [...] La Cimade entre ainsi dans un vaste réseau d'actions oecuméniques nationales et internationales, humanitaires et politiques, pour un monde plus juste. »

Notre projet n'est pas, et ne peut pas être, uniquement humanitaire. Nous ne nous satisfaisons pas de soulager les souffrances et de rendre la misère plus supportable. Notre projet est celui de la transformation sociale dans la mesure où nous voulons un monde plus

juste, dans la mesure où notre but est de lutter contre ce qui opprime – c'est à dire ce qui relève du politique – et contre ce qui exploite – c'est à dire ce qui relève de l'économie –. C'est ce que nous disons quand nous parlons de « solidarité active avec » dans le Respect et la Fraternité.

Nous ne nous adressons pas à eux comme des bienfaiteurs, mais comme des égaux, des frères, capables de comprendre leur situation et de s'engager à leurs côtés. Comme les moyens doivent être cohérent avec la fin, la Cimade pratique en elle-même le respect des autres bien plus que la tolérance.

Même si elle fait référence à l'Évangile Libérateur, elle est composée d'hommes et de femmes de tout horizon, rassemblés autour d'une conviction : l'Amour Fraternel est ce qui élève l'Humanité.

L'Évangile Libérateur n'est pas un dogme, il n'appartient pas non plus exclusivement au domaine religieux. Selon la contribution de Jacques Stewart, président national de la CIMADE : « il représente un message pluriel. Il se prête à différentes lectures et interprétations toujours renouvelées, [...]. Faire référence à l'évangile ne signifie pas tant faire référence à des valeurs dites chrétiennes, ou à une morale ; mais bien davantage faire référence au mouvement d'une démarche d'homme. [...] Cette démarche appelle naturellement la confrontation avec d'autres promesses et d'autres espérances. »

Dans la continuité de ce texte d'orientation, l'objectif de notre prochaine assemblée ordinaire pourra être de déterminer dans notre futur texte d'orientation notre vision de la politique d'accueil et de la place du migrant dans notre société, à la lumière de nos analyses et nos principes fondateurs. Ce texte pourra être notre contribution au débat interne national.